



## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE**

### **« Vivre à proximité d'une centrale nucléaire »**

**du LUNDI 5 JUILLET 2021**

#### **DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) DE NOGENT-SUR-SEINE**

En présentiel, à l'Agora Michel Baroin de Nogent-sur-Seine et animée par Monsieur Fabrice SCHLOSSER de Canal 32

#### **Les Intervenants :**

Monsieur Franck MOINARDEAU, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Nogent-sur-Seine,

Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire de Nogent-sur-Seine et Vice-Présidente de la CLI,

Monsieur Olivier GARRIGUES, Directeur du CNPE de Nogent-sur-Seine,

Madame Evelyne ALLAIN, Chef de projets à IFFO-RME (Institut Français des FORMateurs aux Risques Majeurs et protection de l'Environnement),

Madame Sophie INTIHAR, Directrice du Groupe Scolaire Jean de La Fontaine,

Madame Marie-Thérèse LUCAS, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée à l'Education, à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Santé de la ville de Romilly-sur-Seine,

Madame Cécile GODFRIND, Pharmacienne à Nogent-sur-Seine,

Madame le Docteur Dominique Singue KAMGA, de l'AMITR,

Madame Isabelle RIVIERE, Cheffe du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Préfecture de Troyes,

Monsieur Loïc DESCHAMPS, Direction Départementale des Territoires de Troyes,

Madame Laurence GUERINOT, Maire de la Commune d'Everly (77),

Monsieur Gérard DELORME, Maire de La Saulsotte (10),

Madame Michelle MONOS-VITASSE, 1<sup>ère</sup> Adjointe de la Commune de La Saulsotte.

Animation et présentation de cette Réunion Publique de la CLI par Monsieur Fabrice SCHLOSSER, Directeur de CANAL 32.

## **Déroulement de la réunion :**

Présentation Générale de la centrale et son fonctionnement, avec film de présentation du CNPE et une information sur le l'aspect environnemental par Olivier GARRIGUES, Directeur du CNPE de Nogent-sur-Seine (cf. Powerpoint)

Mot de Présentation de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Vice-Présidente de la CLI et Maire de Nogent-sur-Seine,

1<sup>ère</sup> table ronde : Les Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) et les établissements accueillant du jeune public :

1<sup>er</sup> intervenant : Evelyne ALLAIN, de l'IFFORME (Institut Français des FOrmateurs aux Risques Majeurs et protection de l'Environnement, par visioconférence, pour une présentation générale d'un PPMS, avec son retour d'expériences, et l'aspect formation/préparation. (cf. Powerpoint).

2<sup>ème</sup> intervenant : Sophie INTIHAR, Directrice du Groupe Scolaire Jean de La Fontaine de Nogent-sur-Seine, pour son témoignage sur la mise en place du PPMS dans une école, avec son retour d'expérience, concernant les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration.

3<sup>ème</sup> intervenant : Marie-Thérèse LUCAS, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Romilly-sur-Seine, déléguée à l'Education, à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Santé, pour son témoignage sur le rôle de la commune dans la mise en place du PPMS dans les écoles, et pour une intervention plus générale sur la prévention des risques. (cf. Document sur le DICRIM)

Présentation d'une vidéo sur les 6 réflexes pour bien réagir en cas d'alerte nucléaire expliqués par Monsieur Philippe LE MOING-SURZUR.

2<sup>ème</sup> table ronde : Les bons réflexes à avoir, focus sur les comprimés d'iode :

1<sup>er</sup> intervenant : Docteur Dominique KAMGA, Médecin de l'AMITR, chargée du suivi des intervenants du CNPE de Nogent-sur-Seine. Intervention concernant la prise des pastilles d'iode, quand les prendre, comment avec la posologie à respecter, et les contre-indications. (cf. Powerpoint)

2<sup>ème</sup> intervenant : Mme Cécile GODFRIND, Pharmacienne à Nogent-sur-Seine, pour expliquer les modalités de distribution des comprimés d'iode, le renouvellement et l'information de la population. (cf. la liste des pharmaciens dépositaires)

3<sup>ème</sup> intervenant : Madame Isabelle RIVIERE, Cheffe du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Préfecture de Troyes (S.I.D.P.C.).

**Rappel : Quand prendre les comprimés d'iode ? En cas d'accident à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, sur ordre du Préfet, pas avant.**

3<sup>ème</sup> table ronde : Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) et le rôle du Maire :

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) est en France, un outil réalisé à l'échelle communal, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions à accomplir en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

1<sup>er</sup> intervenant : Madame Isabelle RIVIERE, Cheffe du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Préfecture de Troyes (S.I.D.P.C.), accompagnée de Monsieur Loïc DESCHAMPS, de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.), pour une présentation générale du P.C.S., avec la méthode à avoir, et l'aide financière ou à l'ingénierie. (cf. Powerpoint)

2<sup>ème</sup> intervenant : Monsieur Gérard DELORME, Maire et Madame Michelle MONOS-VITASSE, 1<sup>ère</sup> Adjointe de la Commune de La Saulsotte, pour leur témoignage concernant la mise en place du P.C.S. dans une commune avec leur retour d'expérience en tant qu'ancienne commune du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.). (cf. Powerpoint « Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) Commune de La Saulsotte »)

3<sup>ème</sup> intervenant : Madame Laurence GUERINOT, Maire de la Commune d'Everly en Seine-et-Marne, pour son témoignage en tant que commune du nouveau périmètre du PPI, et son retour d'expérience.

Qu'est-ce le **Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.)** est un dispositif établi par l'Etat pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle et/ou nucléaire.

Si un évènement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait notamment sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques de l'ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile)

Fin de la Réunion Publique, 20h30, suivi d'un verre de l'amitié.

Remerciements aux intervenants, aux membres de la CLI et au public présents.